

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal JUILLET - SEPT. 2024 N° 104

UNE EXPOSITION PARTICIPATIVE EXCEPTIONNELLE

Exposez aux côtés
des œuvres réalisées
par Lionel Poulet et
les enfants de
l'école St Exupéry

Expo ouverte
à tous ceux
qui aiment
les animaux



DEPOT des ŒUVRES

4 et 7
septembre
10h30 / 12h
en mairie
d'Apprieu



P4 CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P11 AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P15 CCBE

P19 GENS D'ICI

P16 DOSSIER

P20 VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



VENTE DE LIVRES À VENIR

La médiathèque organise sa vente de livres lors de la Fête d'automne, le 13 octobre.

Venez choisir parmi de nombreux magazines, romans, livres pour enfants... à tout petits prix.

(Voir l'article en p. 9.)



COMPLEXE SPORTIF : PROJET DE FERMETURE DE L'ENCEINTE

Le complexe sportif réunissant l'intégralité des installations sportives et de loisirs, est un site particulièrement apprécié de tous (associations, familles...). C'est un site également victime de son succès car ouvert en permanence. Nous avons constaté quelques dérapages, notamment l'utilisation nocturne du parking par certains, qui y font la fête. Ce n'est pas la vocation première du complexe. Ainsi, la commune réfléchit aux solutions à mettre en œuvre pour fermer le complexe en dehors des créneaux d'utilisation par les associations et ce dès la prochaine rentrée.

Évidemment, comme chaque année, le complexe sera fermé pendant la période estivale.

Les piétons pourront cependant y accéder par le petit portail à côté du city stade.



Dès la rentrée de septembre, les abords des écoles publiques de la commune d'Apprieu seront considérés comme des « espaces sans tabac ». Il sera donc interdit de fumer et de vapoter dans ces lieux, du lundi au vendredi, pendant les plages horaires dédiées à l'accueil des enfants, que ce soit durant les périodes scolaires, ou les périodes de vacances, avec l'accueil des enfants au centre de loisirs.

LA MAIRIE D'APPRIEU CHANGE SES HORAIRES SUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Du 8 juillet 2024 au 17 août 2024 inclus, l'accueil sera ouvert :

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h30

Fermé les après-midis et le Samedi matin



INFORMATION RELATIVE AU BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VEGETAUX



Nous vous rappelons que l'activité de brulage à l'air libre des déchets verts est

strictement interdit

en Isère par un arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 (hors activités professionnelles agricoles et forestière, même pour les communes rurales).

Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés. Pour information, les horaires de la déchetterie d'Apprieu sont les suivants :

Du 17 juin 2024 au 26 octobre 2024

lundi 13h30 à 16h30

mardi 8h à 12h

mercredi 8h à 12h et 13h30 à 16h30

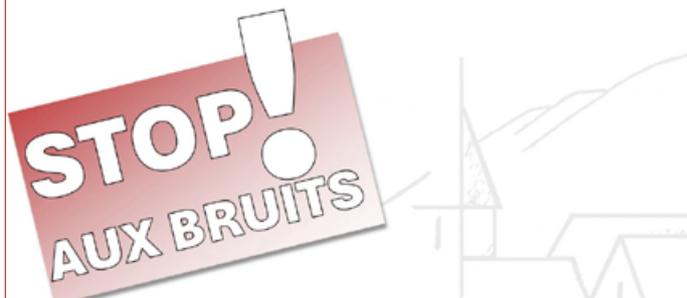
vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h30

samedi 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Je vous demande dès lors de bien vouloir veiller au respect de cet arrêté préfectoral pour des raisons de santé et de sécurité publique, sous peine d'une **amende de 450€**.

Comptant sur votre compréhension et votre respect de la réglementation départementale.

La mairie d'Apprieu



NUISANCES SONORES réglementées

Par l'arrêté préfectoral n°97-5126 en date du 31/07/1997



Tous les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, tronçonneuse, raboteuse, scie...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables

8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Les samedis

9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés

10h00 à 12h00





Bien vivre ensemble !

Nous pourrions considérer que globalement il fait bon vivre à Apprieu. Les échanges avec les habitants, les statistiques de la Gendarmerie vont plutôt dans ce sens. Les réclamations en mairie existent mais finalement, lorsqu'elles sont rapportées au poids de population, elles restent minimes.

C'est le point de vue d'un maire qui continue à trouver très agréables, et en très grande majorité très constructifs, les échanges avec des appriens qui comme la municipalité souhaitent améliorer leur cadre de vie.

Il n'en demeure pas moins que, même peu nombreux, certains comportements peuvent vite dégrader une ambiance dans un hameau, dans un quartier, entre les voisins : travaux bruyants un jour férié, tondeuse trop matinale, chien sans laisse « parce qu'il est gentil » ou qui aboie trop, brûlage de végétaux, dépôts sauvages, stationnement sur les trottoirs, piscine bruyante, nuisances sonores...

Le vivre ensemble n'est pas toujours facile pour des questions de perception, d'acceptation, de tolérance, de partage de valeurs et de règles pas toujours connues. Le vivre ensemble nécessite quelques efforts de prise de connaissance de ces règles communes et d'échanges courtois.

À notre niveau pour le domaine public, nous agissons sur les aménagements, avec la médiation et parfois l'accompagnement pour améliorer les situations de tension qui peuvent avoir un impact sur les riverains.

Globalement, cela fonctionne mais ce n'est pas toujours une réussite, notamment sur les incivilités routières par exemple.

Nous entrons dans la période estivale et de nombreux « quartiers » de la com-

mune organisent leurs fêtes des voisins, des moments propices pour échanger, faire connaissance.

J'ai toujours considéré « qu'on échange plus facilement et plus ouvertement avec des voisins que l'on connaît et que l'on apprécie ».

Une idée qui structure notre politique d'animation autour de la rencontre, du lien et de l'échange avec des associations qui se portent particulièrement bien et qui jouent un rôle primordial avec nos fêtes annuelles comme notre traditionnel 13 juillet ou plus simplement les fêtes spontanées des voisins organisées par les habitants.

L'ensemble du Conseil souhaite un excellent été aux enfants de la commune, à leurs parents et à tous les habitants. Que cette pause régénère les énergies pour une rentrée pleine d'ambitions et de bonnes résolutions sportives, culturelles, associatives et de rencontres le jour du Forum des Associations le 6 septembre prochain par exemple !

Bon été à tous.

Dominique Pallier
Maire

Apprieu
www.apprieu.fr

Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h00-12h30
Mardi 8h00-12h30
Mercredi 8h00-12h30
Jeudi 8h00-12h30
Vendredi 8h00-12h30
Samedi : fermé

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548b@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
Email : serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène

25 place Buisnière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h



CHANGEMENT DE LOGICIEL DU PORTAIL FAMILLE



Grâce à ce nouveau logiciel, chaque famille pourra accéder à ses réservations pour les garderies et cantines des deux écoles publiques communales via leurs tablettes ou téléphones portables.

- L'app est disponible gratuitement sur tablette, smartphone, web
- Vous créez votre compte en 5 minutes
- Vous pouvez modifier les informations de votre dossier pour que vos numéros de téléphone et email soient toujours à jour.

Un guide pratique est à votre disposition sur le site : <https://www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille/>



LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR

Toujours avec la volonté de professionnaliser les personnels encadrants, la commune a permis à 6 agents, travaillant sur l'école Saint Exupéry, d'être formés au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Grâce à cette formation, les services périscolaires de l'élémentaire passent en ACM (Accueil Collectif de Mineurs). Ceci permettra à vos enfants de bénéficier d'accueils de plus grande qualité, permettant la pratique d'activités adaptées pour les enfants.

Pour le bien être de tous, il a été décidé que ces activités seraient programmées de la sortie des classes jusqu'à 17h30. C'est l'enfant qui décidera s'il participera à l'animation. Les parents ne pourront pas venir le chercher avant 17h30, afin que l'activité se déroule bien.

Accueil du soir, ce qui change

Pour l'accueil du soir, jusqu'à cette année scolaire, que vous laissiez votre enfant 5 minutes ou 2 heures, vous payiez 2 heures de garderie, selon votre quotient familial.

À partir de la prochaine rentrée, la tarification se fera à l'heure.

Afin de respecter le rythme de l'enfant,

pour son bien-être, il est préconisé de ne pas le laisser plus de 10h en collectivité.

Pour beaucoup de familles, une économie se ressentira. Même si la commune a décidé d'augmenter le tarif de cette heure en raison de :

- la hausse du coût de l'énergie, du gaz,
- la hausse continue de la fréquentation des services périscolaires, ce qui a pour conséquence d'augmenter les besoins en salariés
- des investissements faits sur les bâtiments et matériels

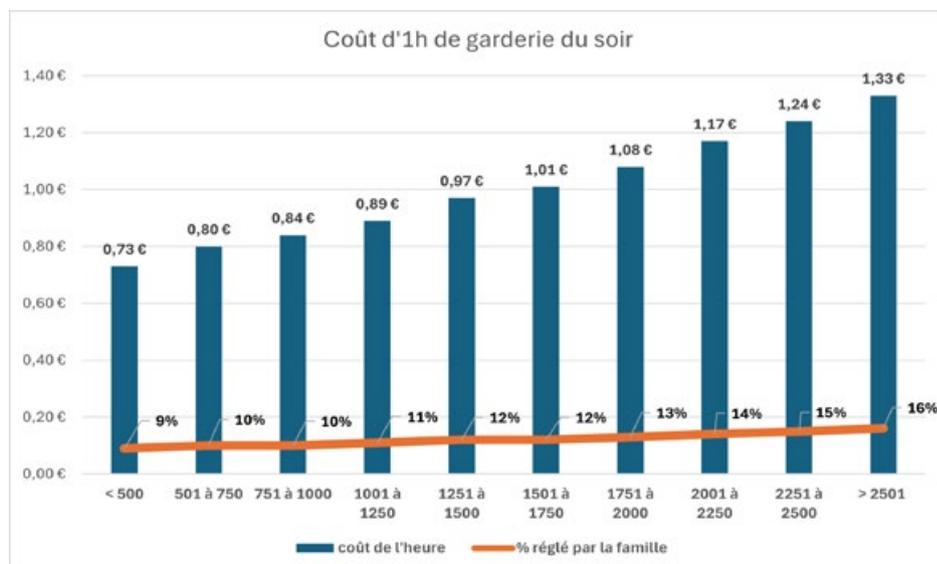
Tarifs

Pour information, le coût réel d'une heure de garderie est de 8,01€ et se décompose ainsi :

- Charges de personnel : 2,59 €
- Charges de fonctionnement : 5,42 € (eau, assainissement, bâtiment, fournitures activités, entretien, logiciel...)

La prise en charge moyenne des familles est de 15% du coût réel de l'heure de garderie.

Ci-dessous un tableau montrant l'évolution des tarifs pour la prochaine rentrée, avec la tarification à l'heure et l'augmentation.



Les nouveaux tarifs et le règlement intérieur ont été votés lors de la séance du Conseil Municipal du 29 avril 2024.

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE : QUELS CHANGEMENTS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

La commune d'Apprieu a pris le parti de ne pas augmenter les tarifs de la pause méridienne (cantine), l'une des plus grosses dépenses dans le budget familial, pour vous parents.

À titre d'information, le coût de ce temps est de 9,10 € et se décompose ainsi :

- Charges de personnel : 4,73 €
- Autres charges : 1,49 € (eau, assainissement, bâtiment, fournitures activités, entretien, logiciel...).
- Repas : 2,88 €

La commune a réalisé un sondage auprès des parents, pour déterminer quel type de repas spécial, en plus du repas standard, sera proposé parmi les choix possibles : sans viande, végétarien ou sans porc.

C'est le repas sans porc (33 réponses) qui est choisi, devant le repas sans viande (31 réponses) et le repas végétarien (27 réponses).

Mais un repas végétarien sera toujours proposé une fois par semaine, comme l'exige la loi EGalim depuis le 01/01/2021.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCLENCHEMENT DE PLAN CANICULE ?

Le CCAS et la mairie d'Apprieu sont vos interlocuteurs privilégiés du plan « alerte canicule », déclenché par la préfecture en période estivale.

Pour rappel, la canicule est une période de très forte chaleur qui se caractérise par une température ne descendant pas au-dessous de 24°C la nuit et atteignant au moins 35° en journée.

Un registre est disponible à l'accueil de la mairie afin de recenser les « personnes à risque ».

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont :

- âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile

- des adultes handicapés bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles, ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, résidant à leur domicile.

Bien sûr, la solidarité entre parents, voisins ou amis est l'un des moyens les plus efficaces pour détecter et signaler les personnes vulnérables.

N'hésitez pas à contacter le CCAS et/ou la mairie et à vous inscrire sur ce registre : accueil@apprieu.fr ou ccas@apprieu.fr, ou 04 76 65 10 13.

La salle du conseil municipal est un lieu climatisé qui peut accueillir les personnes à risque pendant les heures d'ouverture de la mairie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS**
chez soi ou dans un lieu rafraîchi
- BUVEZ DE L'EAU**
sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres
- Privilégiez les activités douces
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
[meteo.fr](https://www.meteo.fr) - #canicule

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

JOURNÉE PREVENTION
Samedi 28 septembre

13h30 à 17h30
Complexe sportif Apprieu

INFORMER
SENSIBILISER
PREVENIR

Entrée libre
Ouvert à tous

Buvette
Au profit du CCAS et du CDI

Apprieu

Forte de cet adage, la municipalité, sur une proposition des membres de la commission sociale et des solidarités, a décidé d'organiser une journée dédiée à la PREVENTION pour tout public.

Venez rencontrer et échanger avec différents intervenants : la Croix Rouge, les pompiers du SDIS, l'auto-école ACE, l'association « les Merveilleuses », les animateurs du centre socio-culturel Lucie Aubrac, les élus de la commune...

Vous pourrez vous informer sur les gestes de 1^{er} secours, la prévention des accidents domestiques. Grâce à un simulateur de conduite, révisez les règles du partage de la route entre les autos, motos, vélos ou trottinettes. Vous pourrez aussi vous sensibiliser à la prévention santé, en particulier contre le cancer, aux questions du quotidien sur la parentalité, à l'utilisation des réseaux sociaux.

Et aussi mieux connaître les risques naturels de la commune...

Alors, n'hésitez plus et réservez votre 28 septembre !

Pour cette 1^{re} édition, rendez-vous au complexe sportif le samedi 28 SEPTEMBRE entre 13H30 et 17h30.

ENTRÉE LIBRE, OUVERT À TOUS



30 ANS DE CHANSONS BUISSONNIÈRES



C'était le 4 mai. C'était enchanteur et entre chanteurs.

L'aventure des Chansons buissonnières a commencé en 1994.

Paul Candiago et Alain Buisson liés par l'amitié et la chanson depuis plus de 30 ans ont offert un superbe spectacle aux amateurs de musique. Les deux amis ont créé cette rencontre musicale sous la douche des vestiaires de la section sports loisirs de la MJC d'Apprieu. Rapidement soutenus par l'association Apprieu jadis, la municipalité, Intermarché, qui ouvrait ses portes, ils ont même été parrainés par Jean Ferrat.

Aidés par d'autres passionnés, ils organisèrent le tout premier concert le 8 novembre 1994 à Apprieu. Louis Capart, Christian Paccoud et Allain Leprest concrétisèrent le travail de plus de deux ans en un fabuleux 1^{er} concert, suivi de beaucoup d'autres tout au long de ces 30 années.

Musique, amitié, découverte, et partage sont au cœur de ces Chansons buissonnières, autant pour les créateurs que pour les artistes qu'ils rencontrent et font découvrir au public.

Pour cet anniversaire, la journée a débuté à Réaumont et s'est terminée à L'Envol, pour un retour aux sources plein d'émotions.

Allain Leprest et Denis Dupas ont accueilli les spectateurs avec leur exposition de dessins et peintures : Quand les mots me manquent, je peins. Lise Martin, Stéphane Balmino et Eric Frasiak ont joué Trente saisons... Mémoires ! Tout un ensemble d'artistes a pris la suite pour Passionnement... chanson !

LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration du 8-mai a rassemblé nombre d'entre vous cette année encore. Les représentants des pompiers et des anciens combattants étaient à nos côtés pour rappeler l'importance de la liberté, de la paix, du soutien aux popula-

tions et soldats encore en combat de nos jours. Le conseil municipal remercie les habitants et toutes les personnes présentes, ainsi que la fanfare de la Musique des Terres Froides de l'avoir accompagné lors de la cérémonie.



UNE AIDE POUR LES AIDANTS

Vous vivez et accompagnez au quotidien une personne atteinte d'une maladie invalidante de type Alzheimer ou troubles apparentés ?

Pour vous aider et vous soulager le temps d'une journée, n'hésitez pas à vous rapprocher d'une structure qui propose un accueil de jour et une prise en charge de la personne malade. Ainsi, vous pouvez

« souffler » et avoir une journée de répit pendant que la personne malade est accompagnée par des professionnels qui aident à maintenir l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et à lutter contre l'isolement.

Les tarifs peuvent varier d'un accueil à l'autre, mais l'APA peut venir en déduction du tarif de la journée.

IL EXISTE PLUSIEURS STRUCTURES AUTOUR D'APPRIEU :

- Accueil à la journée

Maison « LA TOUVIÈRE » à Châbons :
04 76 65 06 58

- Accueil de jour « L'ESCAPADE » :

04 76 65 40 50

EHPAD la Caravelle, 2 rue Docteur Maurice
Fabre, 38590 St Etienne de St Geoirs

- Association FRANCE ALZHEIMER

04 76 43 18 19

Des accueils existent sur Voiron, la Tour Du Pin
et Bourgoin-Jallieu

- « EN TANDEM »

Lieu d'accueil et d'information pour les
aidants.

Accueil libre tous les lundis, mercredis et
vendredis de 9h à 12h ou bien sur
rendez-vous : 07 64 81 02 17.

Il se situe dans les locaux d'INNOVADOM,
campus de la Brunerie,
180 boulevard de Charavines, 38500 Voiron

LES ACTIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF : UN BEL ENGAGEMENT DE LA PART DE JEUNES ADOS



Pendant les vacances de printemps, 4, puis 8, puis 10 jeunes entre 12 et 17 ans sont venus prêter main forte aux agents de la commune et les ont aidés au nettoyage et désherbage des abords de la mairie et du complexe sportif.

Ils réalisaient une Action d'Intérêt Collectif qui se déroule dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre la Communauté de Commune de Bièvre Est, porteuse de la compétence anima-

tion sociale, et la commune d'Apprieu, volontaire pour accueillir et valoriser l'investissement des jeunes sur l'intérêt collectif et citoyen.

Ces ados d'Apprieu, Châbons, Oyeu participent ainsi au financement de leur projet de séjour estival en Espagne organisé avec l'accueil de loisirs jeunes, tout en développant leur autonomie et leur engagement citoyen.

Qu'ils en soient ici remerciés ainsi que leur animateur.

L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY EN SORTIE AU PONT DU GARD



Les élèves de CE2 et CE2-CM1 de l'école Saint-Exupéry ont passé une journée au Pont du Gard mardi 28 mai. Ils ont participé à une course d'orientation, ont couru 2h durant et se sont investis pour répondre aux énigmes du parcours, en petits groupes.

Après le pique-nique, ils ont dessiné l'aqueduc puis ont visité le musée retraçant l'histoire de ce monument historique remarquable. Une journée ensoleillée et riche en émotion !

Merci à la commune d'Apprieu pour le financement de cette sortie.





PROJET CITOYENNETÉ À SAINT PIERRE



Durant cette année scolaire, les élèves de Saint Pierre ont pu travailler sur la citoyenneté dans le cadre du volet 2 de notre projet d'école par le biais de la coopération, le partage, des rencontres et des animations diverses.

Les enfants ont ainsi participé à l'opération nettoyage du village, rencontré des personnes âgées de l'EH-PAD du Grand Lempes avec lesquelles ils ont pu échanger, et participé à une action bol de riz en faveur de l'association « Baobab de Pagouda ». Tout ceci leur a permis d'appréhender la rencontre, le partage et l'entraide.

Chaque classe a bénéficié d'une intervention « Apprendre à porter secours » et d'une rencontre avec un pompier qui est venu parler de son métier, son rôle, des éléments de sa tenue ...

Les PS/MS ont accueilli par deux fois un animateur qui leur a proposé un escape game pour apprendre à coopérer.

Grâce à une subvention de la mairie et une de Génération Vélo, tous les enfants ont participé à 4 séances avec des animateurs de Naturavélo pour apprendre à rouler, à maîtriser ses déplacements, à se déplacer en milieu sécurisé en respectant des règles, des panneaux de circulation ...

Les CM ont eu deux séances supplémentaires pour apprendre à circuler sur route.

Des projets variés et porteurs de sens que les enfants ont appréciés ainsi que les familles.

Merci à la Mairie et à l'APEL pour leur participation financière à ce projet d'année.

LABEL GAZ VERT POUR APPRIEU !



Le 24 mai, l'ensemble des partenaires du méthaniseur se sont retrouvés à l'entrée ouest de la commune pour dévoiler une petite plaque « Gaz Vert » remise par GRDF.

Elle marque le fait que la commune est la 1^{re} de la Région Auvergne Rhône-Alpes labellisée Gaz Vert.

Les agriculteurs actionnaires du méthaniseur, les financeurs publics (Etat, Région et Département) et TE 38 (Territoire d'Énergie Isère) ont partagé l'importance de faire de la pédagogie sur le sujet du mix énergétique et d'expliquer que le méthaniseur alimente en gaz vert toute la commune. Les habitants n'ont pas forcément tous des contrats de Gaz Vert. L'injection du Gaz Vert produit par le méthaniseur, dans le réseau de proximité de la commune, fait qu'ils consomment en priorité des molécules de gaz vert, exactement comme ils consomment des « électrons solaires » produits par le parc photovoltaïque de la plaine.

Pour la commune, ce sont les équipements sportifs et festifs qui ont été mis en avant. L'Envol, l'Espace Paul-Croce, le boulodrome Daniel Termoz-Masson et la salle des fêtes (bureaux de vote) sont chauffés par cette énergie produite par le méthaniseur. Il produit 3 fois la consommation de la Commune d'Apprieu et rayonne jusqu'à Voiron grâce au renforcement du réseau de distribution.

En revanche, la Station Multi-Énergie (portée par la CCBE) qui sera bientôt inaugurée sur la commune et qui distribuera également du Gaz Vert ne sera pas directement connectée au méthaniseur pour des raisons techniques.

Par ailleurs, le méthaniseur permet également de développer localement toute une économie de proximité et d'apporter aux agriculteurs une diversification permettant une transition vers une nouvelle forme d'agriculture.



ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE LA SIRÈNE

- **Vous pouvez vous inscrire à la médiathèque.**

Le coût de l'abonnement annuel est de 14 € pour une famille, 8 € pour un adulte et 1 € pour un enfant.

Les nouveautés 2024 sont arrivées sur nos étagères, venez les découvrir.

- À partir de septembre, nous harmoniserons les droits de prêts avec ceux du réseau. Vous pourrez emprunter 10 documents au total parmi les livres, magazines, CD et DVD.

- **Nous programmons une nouvelle vente de livres** lors de la fête d'automne qui aura lieu le dimanche 13 octobre.

Animations printanières

- **Jeudi 18 avril**, en collaboration avec le réseau de La Fée Verte, nous avons projeté le film d'animation « Vaiana, la légende du bout du monde » sur grand écran à la salle des fêtes. Il y avait une trentaine de personnes présentes. Nous pouvons en accueillir plus... alors n'hésitez pas à venir lors de la prochaine séance qui aura lieu pendant les vacances de la Toussaint. Le film n'est pas encore défini.

- **Samedi 20 avril**, nous avons reçu la compagnie du Gravillon et son spectacle « Point de Bascule ». Il a rassemblé environ 90 personnes enthousiasmées par la prestation de Barthélémy Champenois. Ce même week-end, la compagnie a également proposé des ateliers pris en charge par La Fabrique Citoyenne et organisé un très bon repas végétarien le samedi soir.



- **Samedi 25 mai**, Lee Berthair (Laurent Tary), accompagné de Léo et L'Accorde Bretelles, nous ont offert une très belle soirée. En 1ère partie, le public présent a été attentif aux textes de Laurent et aux intermèdes électroniques de Léo. En 2^e partie, il a pu s'imprégner de musiques entraînantes et chanter des refrains connus avec un groupe débordant d'énergie.



Accueil régulier des enfants à la médiathèque

- Elisabeth Zgainski, animatrice du Relais Petite Enfance (RPE), propose chaque trimestre une séance à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles gardent. À chaque animation un thème cher aux jeunes enfants est abordé. Ces séances ont lieu le vendredi. Pour participer, il faut s'inscrire auprès du RPE.

- les écoles sont accueillies le lundi matin à raison d'une classe par accueil. Les enfants peuvent choisir des livres à emmener à l'école puis ont droit à un temps de lecture par les bénévoles présentes.

- cette année, deux bénévoles extérieures à la médiathèque ont souhaité proposer un temps d'accueil des tout-petits avec leur parent ou assistant(e) maternel(le). Quatre séances ont été programmées sur le thème des saisons. Ce moment, les Racontines, s'est déroulé certains mercredis matins avec des histoires dites par Marie-Laure Lovera et de la musique jouée par Marie-Ange Damery. Nous les remercions pour cet engagement qui a rencontré un vif succès.



LES OUVERTURES ET FERMETURES DE L'ÉTÉ :

À partir du 8 juillet ouverture uniquement

Mercredi de 15h à 17h45

Samedi de 10h à 12h

Fermeture complète du mercredi 31 juillet au mercredi 28 août inclus pour un mois de pause bien mérité par toutes les bénévoles qui donnent de leur temps. Merci à elles !

Réouverture le samedi 31 août

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **Notre balade croquis dimanche 8 septembre à 9h** au départ de la mairie. Sur le parcours, vous pourrez dessiner des lieux stratégiques de la commune comme l'église et l'ancienne poste, les éléments du complexe sportif et la vue depuis le pumptrack ou encore la fontaine du Jacquin. À vos crayons pour un moment convivial et d'échanges entre participants !

- **Notre 4^e édition de la rencontre de Carnettistes le week-end des 19 et 20 octobre.** Cet évènement est notre formule de Carnet de voyage. La sélection des artistes est faite, ils seront 22 cette année avec certains anciens qui vous feront découvrir leurs dernières aventures et des nouveaux qui raviront vos yeux et votre esprit.

ENTRÉE LIBRE, OUVERT À TOUS

CRÉATION D'ATELIERS ARTISTIQUES

Trois membres de notre groupe Art'prieu souhaitent vous faire partager leurs connaissances artistiques et vous proposeront des ateliers à la rentrée :

- **Patrice Charpiat** propose de vous accompagner bénévolement, mardi et/ou vendredi matin de 10h à 12h, dans les techniques de peinture à l'huile, acrylique ou de technique mixte. Il accueillera au maximum six participants.

- **Nelita Mafféis** propose quant à elle le mardi de 10h à 12h, un atelier toutes techniques, sauf huile.

- **Anne-Laure Bertrand**, dans le cadre de son association « **Ateliers d'Anlor** » propose du dessin et de la peinture pour une progression accompagnée. Elle pourra accueillir des groupes d'enfants à partir de 7 ans ou d'adultes, de 4 à 8 personnes.

Pour plus de renseignements, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations vendredi 6 septembre.

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

- **Le vernissage de l'exposition « 3 hommes au printemps »** a rencontré un vif succès. Gilles Reynaud-Dulaurier, Hervé Le Stunff et Vincent Gomez, trois artistes aux styles très différents ont chacun fait réagir les visiteurs venus nombreux. Entre portraits, bateaux, tableaux d'artistes connus de la chanson et représentations géométriques, il y en avait pour tous les goûts et tous n'ont pas apprécié les mêmes œuvres.



- **Lionel Poulet, qui expose de nouveau à la mairie et à la médiathèque**, est intervenu en cette fin d'année scolaire auprès de 3 classes de l'école Saint-Exupéry. En demi-classes, les enfants ont travaillé autour du regard des animaux. Pendant une heure, ils ont laissé parler leur talent sous les conseils avisés de Lionel Poulet. Les productions des enfants, en couverture de cette gazette, seront visibles lors de notre exposition participative qui, cette année, se déroulera à l'automne. Vous pouvez encore profiter de l'exposition de Lionel Poulet pendant tout l'été.



Art'prieu PRÉSENTE
Animaux aimés et menacés
EXPOSITION
Du 12 septembre au 8 janvier

APPELANS
PETITS ET
GRANDS
CONCEVEZ VOS
ŒUVRES



Exposition visible aux heures d'ouverture
Mardi, mercredi 10h-12h
Mercredi, jeudi et vendredi 10h-12h / 14h-17h
Samedi dimanche 10h-12h

Médiathèque La Fontaine
Local d'exposition : 10h-12h
Mardi 10h-12h / 14h-17h
Mercredi 13h-15h

DEPOT DES ŒUVRES
De 10h30 à 12h en mairie
Mercredi 4 et samedi 7 septembre

RENSEIGNEMENTS AU 04 74 45 10 13

Art'PRIEU **3** Artistes Talents Ateliers

ANLOR
NELITA MAFFEIS
PATRICE CHARPIAT



Anlor
06 10 70 62 98
Aquarelle, acrylique, dessin
Pour adultes et enfants
Pas à pas pour acquérir les bases
Ateliers payants / différents horaires



Nelita Mafféis
joel.maffeis@orange.fr
Peinture, dessin, crayon...
Pour adultes
Ateliers payants / mardi 10h à 12h

Patrice Charpiat
06 41 55 55 83
Charpiat83@aol.com
Acrylique, huile et techniques mixtes
Pour adultes
Ateliers gratuits / Mardi et vendredi 10h à 12h

Ouverts à tous
Sur inscription
auprès des artistes
ou au
forum des associations
(1 septembre 21h/20h)





L'AMBROISIE, UNE PLANTE À SURVEILLER



L'ambrosie à feuille d'armoise est présente sur Apprieu.

Elle pousse dans les espaces non végétalisés : bords de route, terrains à l'abandon, parcelles agricoles, chantiers de construction.

Elle porte atteinte à la santé des personnes. Son pollen de fin d'été est allergisant et peut provoquer des manifestations d'asthme, de rhinite et de conjonctivite.

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire de terrain doit intervenir avant la période de floraison (août-septembre) pour arrachage manuel, fauchage ou désherbage.

Il est fortement recommandé de porter des gants car le contact avec la plante peut provoquer des réactions de type urticaire ou eczéma.

En cas de non arrachage, la Mairie pourra procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés.

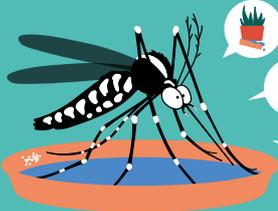
Pour signaler de l'ambrosie, rdv sur la plateforme www.signalement-ambrosie.fr, par téléphone au 0972 376 888, sur application mobile ou scannez ce QR code



MOUSTIQUE TIGRE, LE RECONNAÎTRE ET L'ÉVITER



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OU L'EAU PEUT S'ACCUMULER

APRÈS LA PLUIE, VÉRIFIEZ LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

COUVREZ LES RÉSERVOIRS D'EAU

PARLEZ-EN À VOS VOISINS ET À VOS PROCHES



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble



BRÛLER DES DÉCHETS VERTS : QU'EN EST-IL ?

Le brûlage à l'air libre est une **pratique interdite** car polluante.

Sa combustion émet de nombreux polluants dont certains sont cancérigènes, d'autres responsables du changement climatique et peuvent accroître significativement les pics de pollution.

Que dit la loi et pour quelles sanctions ?

Avec le changement climatique, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de cette interdiction devient également important dans la **prévention des incendies**.

Chaque département de la région dispose d'**arrêtés préfectoraux** qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux de qualité de l'air et incendie propres à son territoire.

Le cadre réglementaire a été renforcé en 2020 et le brûlage à l'air libre des végétaux est **strictement interdit toute l'année pour les particuliers**. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 750 €.

Vos déchets verts sont des ressources !

Optez pour des solutions adaptées à vos besoins bien sûr mais aussi respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement :

- **Le compostage individuel et collectif** (ou le lombricompostage si vous n'avez pas de place).

Plus d'info sur le site du SMICTOM : <https://www.smictom-bievre.fr/wp-content/uploads/2024/02/Guide-compostage.pdf>

- **Le broyage, le paillage** pour constituer un excellent paillis, conserver l'humidité des sols et réduire les arrosages

- **La tonte mulching** qui consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protège la pelouse de la sécheresse

- **Le dépôt en déchèterie** pour que cette ressource organique puisse être valorisée même si vous n'avez pas de jardin.



ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY : 2 POUBELLES « RELOCALISÉES »



Après avoir constaté ces derniers temps que plusieurs déchets, et notamment de **nombreux mégots**, jonchaient le sol du parking de l'école Saint Exupéry, deux poubelles ont été déplacées depuis le mois d'avril.

Elles se situent sur le **cheminement piéton** qui mène de la place Buisière à l'école primaire.

Lors de la matinée « nettoyons la nature », les parkings des écoles et notamment celui de l'école Saint Exupéry, ont été nettoyés par des habitants et plus particulièrement par des familles avec enfants. Ces derniers ont trouvé beaucoup de déchets au sol, alors que des poubelles étaient déjà présentes sur le site.

En décembre 2023, la commune a fait l'**acquisition d'une balayeuse**, permettant un meilleur nettoyage de la voirie et ainsi libérer du temps aux agents techniques pour d'autres missions.

Afin que tout le monde puisse bénéficier d'espaces de vie communs propres, merci de déposer vos déchets dans les poubelles.

FRELONS ASIATIQUES : BILAN POSITIF POUR CETTE CAMPAGNE DE PIÉGEAGE

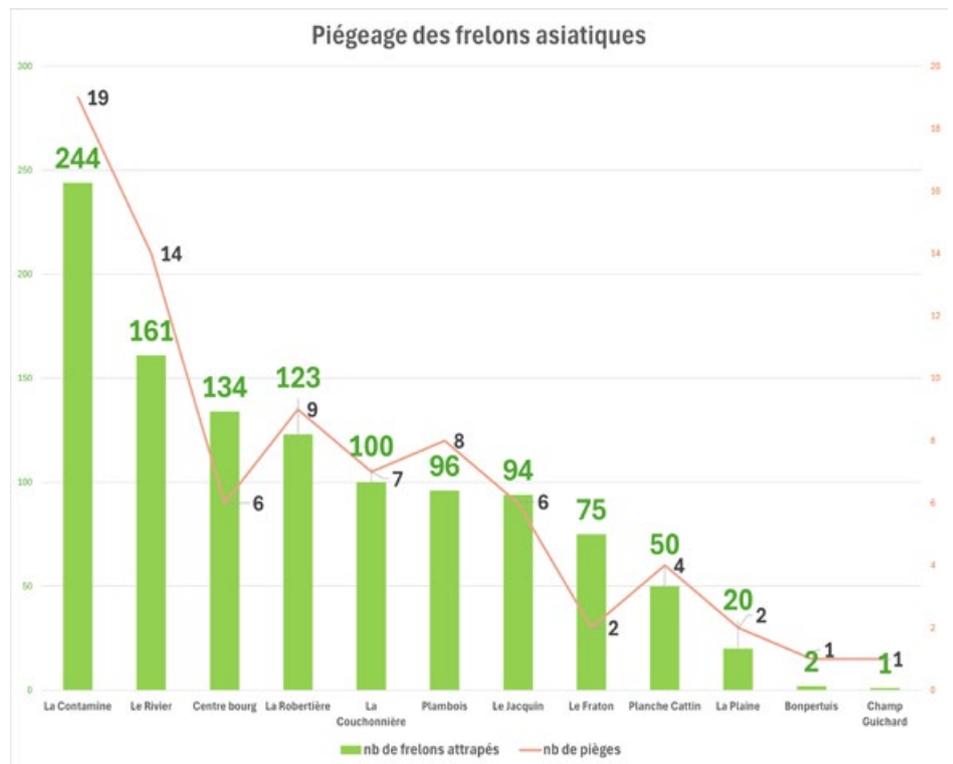


La campagne de piégeage sélectif des fondatrices de frelons asiatiques a été lancée début mars par les apiculteurs Apprelans très actifs et épaulés par quelques habitants motivés, avec la coordination du référent Guy Boiron. Les premières prises ont été constatées à partir de mi-mars.

En plus des 50 pièges achetés en 2023, la mairie a acheté cette année 20 pièges

supplémentaires et a fourni aux apiculteurs les premiers appâts.

Ce printemps, grâce aux **79 pièges disposés** sur la quasi-totalité de la commune, avec des densités de pièges différentes par quartier, **1100 frelons asiatiques** ont été capturés (environ 10% de plus qu'en 2023). Ci-dessous un tableau montrant la répartition des frelons attrapés par quartier :



Au printemps, un grand nombre de fondatrices frelon asiatique sont capturées grâce au piégeage sélectif. À chaque prise, on évite l'émergence d'une population qui peut compter entre 2500 et 4000 ouvrières par nid, mais surtout 30 à 200 futures fonda-

trices qui se reproduiront l'année suivante. Faites le calcul, c'est impressionnant !

Prévenir est donc essentiel pour protéger les abeilles et les autres insectes pollinisateurs.



TRAVAUX DE SÉCURISATION DU QUARTIER DE LA CONTAMINE



Les travaux de sécurisation du quartier de Contamine, démarrés en février, sont maintenant terminés. Ils ont été réceptionnés le 25 juin.

La création de 2 plateaux et d'un passage en alternat ont permis de réduire considérablement la vitesse sur cette portion de voirie.

La création d'une voie mixte (piétons/vélo) permet de cheminer en sécurité surtout pour les jeunes se rendant aux arrêts de bus.

Le traitement des eaux de pluie a également été renforcé en concertation avec les habitants proches du carrefour.

A noter que les rondins de bois entreposés sur le domaine public ne sont pas à l'initiative de la commune, mais une

occupation sans droit ni titre. Merci à Alp'Etudes qui a accompagné le projet avec la commune et à l'entreprise Colas pour la réalisation. Merci à la commission voirie qui travaille le dossier depuis 2022.

Merci aux habitants de leur patience pendant les travaux, particulièrement les habitants du hameau de Contamine. Un très grand merci aux services techniques de la commune pour leur travail et implication.



POINT D'INFORMATION SUR LE PONT DU CHÂTELARD

Depuis fin 2023, le **Pont du Châtelard** (plus connu sous le nom de Pont du Bœuf) est fermé à la circulation par arrêté du Maire. Pour rappel, une étude sur la structure du pont a révélé une importante défaillance sur la capacité de portance de l'ouvrage, c'est-à-dire sa capacité à supporter des véhicules de plus d'une tonne.



Où en sommes-nous ?

Après échanges avec les services de l'État et du Département, il convient d'effectuer au préalable une étude d'impact en réalisant un dossier Loi sur l'Eau (le pont enjambe la Fure). Cette étude donnera toutes les préconisations en matière d'intervention sur l'ouvrage afin de limiter les impacts sur la rivière ainsi que la faune et la flore qui l'entourent. Constituer un dossier Loi sur l'Eau est long et complexe. Cependant il devrait être déposé auprès des services concernés d'ici la fin de l'année. Nous reviendrons vers vous régulièrement pour vous tenir informés.

Écocitoyenneté

MATINÉE NETTOYONS LA NATURE 2024

Samedi 6 avril, une quarantaine de personnes, dont 15 enfants, se sont rassemblées pour cette opération.

Des centaines de canettes, des couches usagées, des bouteilles d'alcool en verre, des cartons de pizza, des piles, 1 kg de mégots ! Et même un jeu gonflable pour enfants ont été retrouvés dans la nature, au détour de talus de routes, sur des parkings d'écoles, du complexe sportif...

La commune d'Apprieu organisatrice, en partenariat avec la CCBE, remercie tous les Apprelans présents et constate toutes les tranches d'âge sur cette opération avec notamment beaucoup d'enfants ; certains parents précisant que c'est aussi une manière de sensibiliser leurs enfants à prendre soin de notre environnement. Un grand bravo à eux !



REZO POUCE, LA SOLUTION POUR VOS TRAJETS DU QUOTIDIEN!

Les transports représentent 56 % des émissions de CO2 du territoire. 95 % de nos trajets quotidiens sont réalisés en voiture individuelle. 40 millions de voitures sont en circulation en France.

Ces chiffres questionnent plus que jamais nos modes de déplacement et notre usage des véhicules individuels. S'ils sont indispensables en milieu rural, il reste évident pour chacun que nos villages sont plus agréables à vivre avec moins de voitures sur les routes.

Afin d'encourager de nouveaux usages, Bièvre Est met en place dès juin 2024, un nouveau dispositif de mobilité qui vous permettra de partager vos trajets ponctuels ou réguliers.

Place à Rezo Pouce sur l'ensemble du territoire

Rezo Pouce, service de la plateforme nationale Mobicoop, est un dispositif solidaire de covoiturage spontané mis en place sur le territoire par Bièvre Est en étroite collaboration avec les communes. **Rezo Pouce se matérialise par des arrêts sécurisés** qui permettent d'attendre un covoiturage. Afin d'animer le réseau, **Rezo Pouce s'accompagne d'une application** qui permet aux conducteurs et aux passagers de se signaler en temps réel.

La proximité, c'est la clé

Le dispositif s'utilise essentiellement pour rejoindre d'autres modes de transports (gares, lignes de bus, ligne express, M'Co-voit, parking relais) ou pour réaliser des trajets de proximité (rejoindre le centre du village, le village voisin ou une zone d'activités...). En partant du cœur de votre village, ce sont vos voisins et voisines qui s'arrêtent et ça fait toute la différence. Pour proposer un départ en moins de 6 minutes dans 90 % des cas, Rezo Pouce s'appuie sur un maillage du territoire dense et efficient. 105 arrêts structurants, en centre-bourg majoritairement seront vos points de départ quand la possibilité de vous inscrire sera ouverte en ligne et à l'accueil de Bièvre Est.

La communauté des utilisateurs s'étendra à l'ensemble du territoire et proposera



des outils d'échange et d'identification garantissant à 90 % des utilisateurs en mode auto-stop d'embarquer en moins de 10 minutes.

Plusieurs modes d'utilisation selon vos envies

Afin de répondre à tous les besoins, Rezo Pouce propose plusieurs modes d'utilisation. Cumuler les 3 modes, c'est l'idéal.

Le mode organisé est un service sans aucune commission. Vous pourrez y inscrire vos trajets réguliers et trouver vos partenaires de route pour des covoitages organisés. **Le mode spontané** vous permettra, via l'application Mobicoop, de vous signaler en temps réel, en tant que passager ou conducteur, pour réaliser un itinéraire en covoiturage. Il vous suffira pour cela de cliquer sur « partir maintenant » et d'attendre que l'application vous signale un conducteur sur le point de prendre la route à proximité.

Enfin, **le mode autoparc** vous demandera de vous rendre à l'arrêt le plus proche de chez vous avec votre pancarte destination et votre plus beau sourire pour embarquer en deux temps trois mouvements. Pour vous identifier plus facilement entre membres de la communauté Rezo Pouce, un macaron sera accolé sur le parebrise des voitures et des pancartes Rezo Pouce seront disponibles pour les passagers.

Rezo Pouce c'est avant tout du bon sens et de l'entraide entre habitants d'un même village!

Vous avez des questions ? Vous souhaitez vous inscrire dès aujourd'hui à la communauté Rezo Pouce ? Une seule adresse : rezopouce@cc-bievre-est.fr.

RENDRE LA SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS



Le 30 mars dernier, la satisfaction était entière à Apprieu lors de la cérémonie de pose de la première pierre de la future maison de santé pluridisciplinaire.

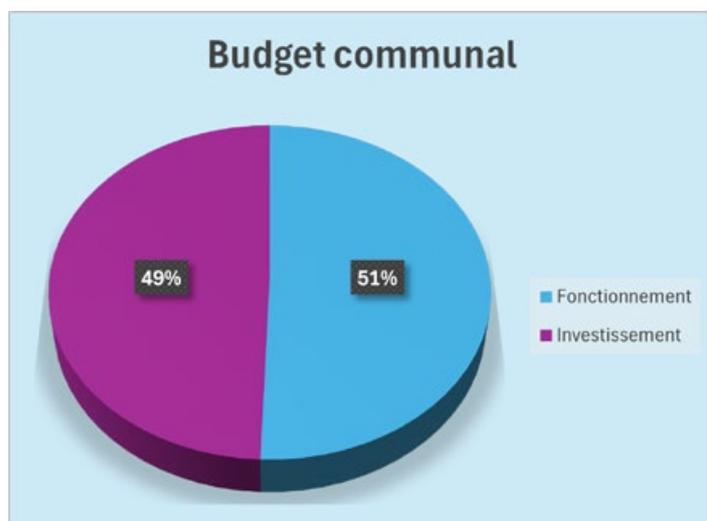
En effet, la construction de ce bâtiment communal permettra de remédier à un possible désert médical, de limiter l'isolement des professionnels de santé et de rendre le territoire attractif à l'installation de jeunes praticiens.

Autour de Dominique Pallier, maire d'Apprieu, Roger Valtat, président de la communauté de communes de Bièvre Est, qui finance 210 000 € HT dans l'acquisition du bâtiment, Isabelle Mugnier, conseillère départementale, Cyril Madinier, vice-président du Département de l'Isère et vice-président de Bièvre Est, Géraldine Bardin-Rabatel, conseillère régionale et vice-présidente de Bièvre Est, Annie Pourtier, vice-présidente à la santé du Département de l'Isère représentant Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère et Yannick Neuder, député de l'Isère et conseiller régional, se sont tous félicités de la collaboration active de chaque instance représentée à la réalisation et à la réussite de ce projet de territoire.

LE BUDGET COMMUNAL 2024 : BEAUCOUP D'ARBITRAGES POUR UNE LIGNE DE CONDUITE EN FAVEUR DES ÉCOLES

Le 21 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé le budget principal pour 2024 à l'unanimité des membres présents et représentés. Le débat d'orientation budgétaire du 22 février 2024 avait permis de donner un éclairage sur la situation financière de la commune et les grandes lignes des investissements projetés jusqu'en 2029 (lire la gazette n°103).

Les élus étaient soucieux, de par leurs arbitrages nombreux cette année, de préserver les finances des ménages en décidant une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux de fiscalité tout en préservant les moyens d'action pour les écoles et le périscolaire, pour la maison de santé, pour le tissu associatif et pour la sécurisation des voiries.



En fonctionnement...

Le budget communal pour 2024, en dépenses de fonctionnement, représente un total de 2 973 537 € (contre 2 663 981,86 € en 2023).

Le budget augmente, sous l'effet conjugué des hausses de l'énergie et des primes d'assurances notamment.

Les charges courantes représentent ainsi 28% du total des dépenses de fonctionnement. Même si les dépenses de personnel augmentent par rapport à 2023, représentant ainsi

environ 45% du total des dépenses en fonctionnement, il est à noter que ce seuil en 2023 se situait à 47%.

Les efforts faits sur les crédits des services et sur une meilleure répartition des dépenses par année permettent à la commune de dégager une enveloppe financière pour les projets d'investissement de 450 000 €.

Et en investissement...

Les projets inscrits à l'investissement pour 2024 représentent un total de 2 900 556,36 €. Pour ne citer qu'eux :

La maison de santé pluridisciplinaire pour 834 329,95 €



Les travaux d'aménagement et de sécurisation de voirie pour 520 208 €



La gestion des eaux pluviales

La réalisation d'une voie mixte sécurisée le long de la route de Lyon, entre l'impasse de la Couchonnière et l'entrée ouest de la commune



La fin du portage foncier par l'EPFL du Dauphiné de l'ancienne usine Couturier et les travaux d'aménagement d'un Point d'Apport Volontaire pour 429 088,80 €,

Divers travaux sur les bâtiments communaux pour un total de 196 090 € (logement d'urgence, vestiaires sportifs, Centre technique municipal, système de mise en place de régulation des chaufferies...),

Le lancement de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école élémentaire Saint-Exupéry pour 150 000 € et quelques achats pour l'école pour 6 070 €,

L'aménagement d'un nouveau sas d'entrée de la mairie pour 60 000 €, devenu nécessaire compte tenu de la dégradation de la structure du sas actuel,

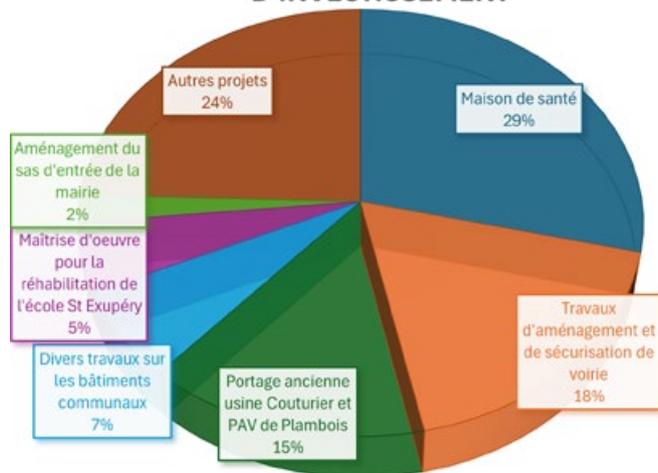
La prévision de l'installation d'un interphone pour l'école maternelle le Petit Prince et quelques achats pour un total de 12 935 €,

Une enveloppe pour des acquisitions foncières pour un total de 5 000 €,

Le solde des travaux pour la réhabilitation du boulodrome-gymnase pour 2 877 €.



RÉPARTITIONS DES PROJETS D'INVESTISSEMENT



Pour financer ces investissements, un emprunt, théorique, a été inscrit. L'objectif est de ne pas recourir à l'emprunt cette année pour ne pas dégrader la capacité de désendettement de la commune qui se situe à 4.39 années au lieu de 6.15 années (en 2023) et ainsi préserver les marges de financement pour les deux grands projets d'investissement de la fin de ce mandat : les réhabilitations des deux écoles publiques.



Séance du 21 mars 2024

- adoption de taux d'imposition communaux inchangés pour l'année 2024 (pas d'augmentation depuis 2018). Cependant les contribuables observeront une petite augmentation de leur feuille d'imposition en raison de la revalorisation des bases d'imposition décidée par l'Etat (+3,9%).

- validation de la reprise anticipée des résultats du budget principal 2023. Le résultat à affecter en section de fonctionnement est de 738 209,09 € avec 500 000 € affectés à l'investissement du Budget Primitif (BP) 2024 et 238 000 € reporté en fonctionnement du BP 2024. Le résultat à affecter en investissement est de 708 112,36 € et est entièrement reporté au BP investissement 2024.

- adoption à l'unanimité du Budget Primitif 2024 en fonctionnement et investissement, tous deux équilibrés. Voir article p. 16.

- attribution d'une subvention de 10 000 € au CCAS d'Apprieu pour l'année 2024 contre 9 000 € ces dernières années. Le CCAS organise le traditionnel rendez-vous annuel des aînés de la commune, développe des aides en faveur des familles et des jeunes et finance des aides alimentaires et à la mobilité.

- fixation d'un règlement de voirie et redevances pour l'occupation du domaine public dans les cas suivants : bulle de vente en lien avec la promotion immobilière, occupation liée à une activité commerciale, occupation liée à une animation festive (animations foraines).

- décision du versement d'une prime exceptionnelle allouée au mois d'avril aux agents communaux. C'est la prime dite INFLATION, avec les critères définis par l'État et qui s'appliquent à la Fonction

Publique territoriale. 29 agents sur 36 sont éligibles à cette prime.

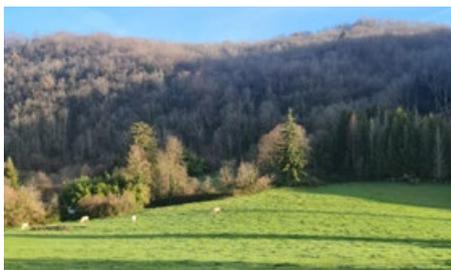
Séance du 29 avril 2024

- création d'un poste au grade d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1^{er} mai 2024, considérant que le poste créé initialement en raison d'un surcroît d'activité au Centre technique municipal en 2023 a vocation à répondre à des besoins pérennes : maintenance des bâtiments communaux, maintenance de la flotte automobile communale, intervention sur les espaces verts.

- création d'un emploi à temps non com-

plet dans le cadre du parcours emploi compétence (PEC pour 26h/hebdomadaire annualisé) pour le service périscolaire à compter du 1^{er} juin 2024. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 9 mois.

- décision de mettre à jour la délibération de 2008 soumettant à déclaration préalable l'édification de clôtures **dans toutes les zones du PLUi**, sur l'ensemble du territoire de la Commune d'Apprieu et ce afin de s'assurer de l'application et du contrôle de la réglementation du PLUi.



- approbation de l'acquisition de parcelles boisées pour une superficie totale de 9 473 m² et pour la somme totale de 1 500 €, toujours dans le but de conserver et de protéger les parcelles boisées de la commune d'Apprieu.

- décision de prendre en compte les parcelles boisées, récemment acquises en 2023, dans le futur plan d'aménagement forestier de la commune d'Apprieu. Cette proposition d'application du régime forestier porte sur 4 ha 67 a 98 ca.

- approbation des tarifs des accueils maternel et élémentaire périscolaires pour l'année scolaire 2024-2025. (Voir article en page scolaire).

- approbation des tarifs des restaurants scolaires pour l'année scolaire 2024-2025. Il a été décidé de maintenir les mêmes tarifs que l'année dernière.



- Approbation du règlement des services périscolaires pour l'année scolaire 2024-2025. Quelques modifications ont

été apportées par rapport à l'année 2023/2024.

- octroi d'une subvention de 750 € à l'association Solid'r Europe. (Voir article p. 26)

Séance du 30 mai 2024

- désignation des jurés d'assise pour l'année 2025 par un tirage au sort de neuf noms mais seulement trois jurés seront finalement retenus par les autorités compétentes.

- élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) dans le cadre de la procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation énergétique et l'extension de l'école élémentaire Saint-Exupéry. Cette commission est composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal titulaires (Christine Michallet, Alexandre Coullomb et Anne Robert) ainsi que suppléants (Jean Bruasse, Céline Martel et Gérard Termoz-Masson). Ces membres participeront au jury qui choisira le maître d'œuvre. En amont, un comité technique, composé de l'équipe FLORES, de David Hernan, d'Emilie Sylvestre, d'Agnès Varnieu, de Blandine Vignon et de Christine Rioux, sera chargé d'analyser les candidatures en vue de toutes les proposer au jury.

- création d'un poste à temps non complet annualisé de 24h hebdomadaires, au grade d'adjoint technique territorial, pour le service scolaire-périscolaire. Ce poste initialement créé en 2023 pour un surcroît d'activité a maintenant vocation à répondre à des besoins pérennes dans le cadre de l'ACM périscolaire.

- validation de l'Appel à projet Environnement 2024-2025 à destination des écoles de la commune d'Apprieu. Pour la quatrième année, la commune d'Apprieu souhaite s'associer aux initiatives qui peuvent contribuer à une meilleure connaissance de notre environnement par les jeunes du village. Les projets devront intégrer dans leur élaboration et leur mise en œuvre une ou plusieurs questions liées à l'environnement local. L'enveloppe globale pour l'ensemble des projets est de 2 000 €.

- dénomination du 1^{er} tronçon de voie aménagée dans la Zone d'Activité de Bièvre Dauphine 3 : Chemin Neuf.



ROMAIN BOUVIER, LA MAIN VERTE DE LA COMMUNE



Arrivé aux services techniques il y a 6 ans, il est titulaire d'un bac pro aménagement paysager et d'un BEP agricole. Durant son BTS, il a effectué plusieurs stages, dont un à la commune d'Apprieu. Ils lui ont permis de conforter son choix de métier, qu'il a exercé chez des paysagistes avant de revenir à Apprieu. Son expertise, vous la voyez tous les jours, sous forme de pointes colorées dans la commune. Ses massifs de fleurs, il les crée avec amour et technique. Ses collègues, notamment Jérôme Pais, s'impliquent à ses côtés pour fleurir les rues et parvis des bâtiments municipaux. Après la plantation des

lavandes de la médiathèque, et l'installation des bacs devant l'église, la mairie a à son tour bénéficié d'un nouveau massif, très apprécié par les mariés car il embellit encore leurs photos. Plusieurs projets sont en cours de réalisation ou d'étude : l'église, les massifs de la route de Lyon à refaire, remplacer les espèces un peu abandonnées vers l'ancienne station essence... les idées, comme le talent, ne manquent pas. Romain souhaite également travailler les abords du pumtrack, quand il sera terminé et compléter les plantations existantes devant le gymnase. La création d'un massif est un travail d'équipe. Les agents le réfléchissent, le tracent au sol pour avoir une image concrète et Romain va choisir les fleurs en fonction de son inspiration chez le pépiniériste de St Etienne de St Geoirs. Un autre projet est de fleurir les emplacements qui ne le sont pas. Il a commandé 600 bulbes de tulipes pour les planter vers les ronds-points et au complexe sportif cet hiver.

Quand il ne crée pas, Romain entretient. Avec ses collègues, ils font la plomberie, la peinture, les réparations dans les bâtiments communaux : écoles, gymnases, mairie, salle des fêtes, des Forgerons, des Tisserands, du Rivier... Également responsables de l'entretien du terrain de foot, les services techniques travaillent avec Ecovert, un nouveau fournisseur d'engrais, afin de garder l'herbe toujours verte et fournie.

C'est donc un engagement sur toute l'année qui nous permet de voir fleurir les rues et devantures de notre village.

Bravo et merci à Romain et ses collègues.

HOMMAGE À JEAN LOUIS FERRER, HOMME DE CONVICTIONS ET D'ENGAGEMENT



« l'homme qui marchait » d'un pas décidé et énergique quasiment tous les matins. Depuis quelques temps, nous ne le croisons plus aussi souvent sur ces chemins qui lui plaisaient tant, la musique dans les oreilles, son bâton se levant à chaque passage de véhicules pour saluer. C'était un organisé, un rationnel, un fataliste. Pas forcément très expansif mais sincère et vrai.

Il avait également des rêves et il regrettera sûrement de ne pas avoir eu le temps de les réaliser, comme aller à La Réunion et visiter ses amis là-bas qui l'attendaient... Ou encore de ne pas pouvoir suivre les jeux olympiques en France.

Il vivait de plaisirs simples et son engagement dans ce qu'il entreprenait était total :

- Auprès de sa famille et de ses amis
- Au sein du FCA (Football Club Apprieu), ancêtre du LCA, dont il a été président pendant 13 ans, éducateur pendant 18 ans, après avoir œuvré au club de foot

du Grand Lemps

- Au sein de l'UDAI, et le monde associatif, dont il a été président, pilier des formations, accompagnant les bénévoles avec bienveillance et disponibilité
 - Au sein du conseil municipal qui finalement sonnait comme une évidence... notamment pour l'amour de sa commune
- Nous le remercions tous sincèrement pour son investissement.

Jean Louis va nous manquer pour sa grandeur d'âme et de cœur, pour sa tolérance et son ouverture d'esprit, pour toutes les conversations profondes et « pas si graves » que l'on a pu avoir avec lui, pour ses regards sur notre société, et malgré tout ça son optimisme.

Nous savons que nous continuerons à le croiser sur les chemins, au détour d'un sentier, à la sortie du bois du Devez, à l'entrée de Planche Cattin, mais surtout dans la traversée de Plambois où il vivait.

Allez, salut Jean Louis.

C'est avec une grande émotion et une énorme tristesse que nous avons appris le décès de Jean Louis Ferrer le 17 avril, à l'âge de 75 ans, des suites d'une longue maladie.

Jean Louis était bien connu de certains apprelans, notamment des nombreux jeunes et seniors du LCA, mais finalement, tout le monde connaissait



FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 6 septembre, les associations vous attendent dans l'espace Paul-Croce pour leur forum, de 17h à 20h. Venez les rencontrer pour découvrir leurs activités, leurs équipes et les rejoindre.

À Apprieu, nous sommes gâtés. Elles sont une trentaine à proposer divers sports (foot, basket, volley, yoga, gym, pilates...) mais aussi des cours de musique avec Muzik'App et de dessin et peinture, avec Art'prieu. La solidarité et le service à la personne ne sont pas en reste grâce à l'Amicale du don du sang, à Bièvre Loisirs, le club du 3^e âge et à l'ADMR. Autant d'activités pour bouger, apprendre et créer du lien social.

LES MATHS PAR LA MAIN POUR TOUS

Nos séances hebdomadaires reprennent à la rentrée.

Les sujets sont classiques : maths bien sûr, mais aussi français, histoire, sciences diverses... La technique d'apprentissage et de transmission, elle, est différente : on réfléchit ensemble, on expérimente, on touche, on fabrique... et ainsi, on comprend à quoi correspond tout ce qu'on a appris à l'école sans le comprendre alors. On découvre de nouvelles techniques pour contourner les difficultés. Faire une division avec des additions et multiplications ou calculer une surface en cm² avec des petits carrés de papier, c'est plutôt sympa !

Nos séances sont gratuites, sans inscription et s'adressent à tous : adultes souhaitant reprendre une formation et revoir les bases, parents voulant apprendre à aider leurs enfants pour les devoirs...

Rejoignez-nous à l'ancienne école du Rivier, à 20h30 le lundi.

Contact :
lesmathsparlamain@orange.fr
06 13 57 22 19 ou au forum
des associations d'Apprieu.



RETOUR SUR LA FÊTE DE PRINTEMPS

Le 28 avril, la fête de printemps a accueilli une nouvelle animation qui a fait tourner les têtes. Sur le pumptrack, les champions de Pumpparty Tour ont impressionné le public avec leurs pirouettes et sauts à vélo. Les enfants ont appris à se déplacer sur la piste sans pédaler mais en utilisant la technique du pump et à bien négocier virages et descentes. Malgré la météo maussade, 72 conducteurs passionnés sont venus présenter leur merveille à 4 roues. Tracteurs et voitures de collection se sont succédé sur le stabilisé pour le plaisir des yeux et des curieux qui ont échangé avec les propriétaires.

Les jeunes pilotes mécaniciens des Galapiats ont même fait ronfler le moteur de leur bolide. À l'intérieur, les stands proposaient bracelets, bougies, bijoux, petites voitures, décorations pour enfants, maroquinerie mais aussi champignons frais et secs et massages pour passer un bon moment. Cette formule mixte sera encore de mise en 2025, avec d'autres surprises.





FÊTE DU 13 JUILLET

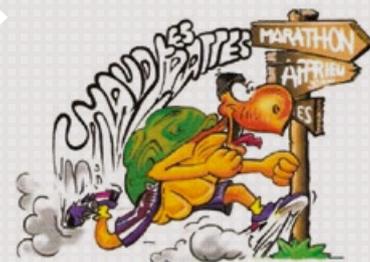


La fête du 13 juillet, organisée par le Comité des fêtes, débutera à 18h au complexe sportif.

Au programme, feu d'artifice à 23h et bal ensuite bien sûr. Cette année, une petite nouveauté ludique et culturelle : le blind test, animé par le DJ pendant le repas. Buvette et restauration seront gérées par le Comité des fêtes avec un menu complet (grillades et frites préparées par Le Bûcheron du Barbecue, fromage et tarte aux pommes ou à l'abricot, à 12€ pour les adultes et 7€ jusqu'à 12 ans) ou chaque plat séparément. Pop gaufres sera également présente pour vous proposer crêpes, gaufres et autres gourmandises.



Réservation
des repas



CHAUD LES PATTES NE CHÔME PAS



La période estivale est propice au repos, mais nous continuerons de proposer à nos adhérents tout l'été nos activités de course et de marche rapide.

Les inscriptions pour la nouvelle saison 2024-2025 seront possibles après le forum des associations d'Apprieu début septembre. Nous reconduisons nos 3 activités de **course à pied**, de **marche rapide** et de **randonnée**.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : chaudlespattes@gmail.com, ou à nous rencontrer lors de nos entraînements ou au forum.

Les **16 et 17 novembre 2024** aura lieu à l'espace Paul Croce notre traditionnel Salon des vins et de la gastronomie. Vous retrouverez vos producteurs habituels et quelques nouveautés pour vous surprendre.

De nombreuses informations sur notre site : www.chaudlespattes.fr et notre page Facebook : Chaudlespattes.

FÊTE D'AUTOMNE



Réservez votre journée. La fête d'automne vous attend le 13 octobre. Vogue, installée dès le vendredi soir, marché de producteurs, buvette et vente de châtaignes, les grands classiques, vous amuseront et régaleront. Cette année encore, la médiathèque La Sirène proposera toute une collection de livres à la vente afin de renouveler son stock.



Voilà une année riche en événements qui s'achève : pucier, boum de Noël, loto, carnaval et vente de fromages.

Le Sou des écoles aura financé de nombreux projets : spectacles, sorties (nature, orientation, patinoire, musées, Pont du Gard) et cycle avec intervenants en musique et en hip-hop.

Pas moins de 10 000 € auront été reversés aux écoles.

Une belle année qui s'est conclue par une jolie fête d'été, ponctuée par les spectacles de danse des élèves de maternelle et de cycle 2. Nous tenons donc à

remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et contribué à ces réussites.

Le Sou permet d'enrichir la scolarité de nos enfants mais joue également un rôle important dans la vie appriéenne, en créant des moments de partage et de convivialité.

Malheureusement, nous voyons chaque année le nombre de membres actifs diminuer avec les départs des enfants au collège. Nous avons besoin de nouveaux membres pour continuer à faire vivre et évoluer nos projets.

Rejoignez-nous en nous écrivant à soudesecolesapprieu@gmail.com. Venez nous rencontrer au forum des associations ou lors de l'AG du Sou le 19/09/24 à 20h30 (salle de la bascule).

Merci à tous et à bientôt pour de nouvelles aventures !



Une nouvelle saison se termine pour Muzik'App. L'année a été riche en événements dont voici un petit récapitulatif :

La batucada BATUK'APP a ouvert les festivités en septembre 2023 avec sa participation au départ et à l'arrivée de la balade gourmande de Châbons. Le goûter de Noël a suivi au mois de décembre, moment de partage prisé par les familles de nos élèves, ces derniers donnant un petit aperçu de leur travail. S'en est suivi le concert du mois de mars avec les Foolosophers. Pour la première année, le mois de mai s'est terminé avec un concert de chant dirigé par Sabine Perrin. Enfin le mois de juin vous aura ravi avec les auditions et la fête de la musique, moment de convivialité et événement clé de l'année.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le 4 octobre 2024 salle des Tisserands à 20h00. Le bureau de l'association a plus que jamais besoin de vous. Venez rejoindre une équipe dynamique autour de projets motivants.



ASSOCIATION BAOBAB DE PAGODA

Pour soutenir un orphelinat à Pagouda au Togo



✉ bpagouda@gmail.com

🌐 www.baobabdepagouda.wordpress.com

📘 www.facebook.com/baobabpagouda

06 33 61 99 92

35 Chemin du Goulet 38140 APPRIEU



Chers Apprelanes, Apprelans,



Nous sommes ravis de vous présenter notre projet de rénovation des dortoirs et des sanitaires à l'orphelinat de Pagouda.

Notre objectif est simple : offrir aux enfants un environnement sûr et confortable qui puisse véritablement améliorer leur quotidien.

Ce projet nous tient profondément à cœur car il a le pouvoir de changer radicalement la vie des enfants de l'orphelinat.

Pour concrétiser cette belle initiative, nous avons besoin de votre précieux soutien. Vous pouvez participer à nos événements ou faire un don via notre compte HelloAsso.

De plus, notez dès à présent dans vos agendas la date de notre traditionnelle Fête Africaine qui se tiendra le 26 octobre 2024 à la salle des Forgerons.

Chaque geste de générosité, quelle que soit sa taille, nous rapproche un peu plus de la réalisation de notre projet.

Avec toute notre reconnaissance et notre gratitude,

L'équipe de l'association Baobab de Pagouda.



Une saison bien remplie avec l'organisation de 6 challenges qui ont vu 96 équipes, de tout le district mais aussi de plus loin, s'affronter en toute bonne entente ; des challenges extérieurs remportés avec brio par nos boulistes ; une augmentation très significative de nos adhérents et adhérentes.

Tout cela fait en toute bonne convivialité avec des partenaires qui n'ont pas hésité à mettre la main à la poche et des bénévoles particulièrement actifs.

Nous avons également organisé les challenges Alex Billaud et Bouvier le 30 juin 2024 mais aussi le but d'honneur réservé à nos adhérents et adhérentes.



Les Fédéraux doublette 4^e, 3^e division masculins, féminines et jeunes ont eu lieu les 8 et 9 juin 2024. Vous étiez nombreux à voir de belles parties très disputées avec les meilleurs de leur catégorie de tout le département.

Nous vous rappelons les horaires du boulo-drome : Lundi/mercredi de 13h à 20h, vendredi de 13 à 22h.

ÉLANS SOLIDAIRES



UN SERVICE D'ÉCRIVAINS PUBLICS A OUVERT SUR APPRIEU LE 1^{ER} JUIN

Vous avez une lettre à écrire, un dossier à remplir, besoin d'aide dans vos démarches publiques et privées ? En lien avec les travailleurs sociaux du Centre médico-social, Élans Solidaires a ouvert un service d'Écrivains Publics, **tous les 1^{er} samedi du mois, de 9h30 à 11h sur rendez-vous, à la Mairie d'Apprieu.**

Des bénévoles compétents sont à votre écoute et vous accompagnent. Convivialité, respect de la confidentialité et gratuité sont nos valeurs.

En cas d'urgence, Élans Solidaires tient également une permanence "administrative", le mardi et le jeudi matin de 9h à midi à son local au Grand-Lemps.

D'autres permanences ont ouvert début juin à Renage et au Le Grand-Lemps.

Vous pouvez aussi vous diriger vers l'atelier numérique (sur RDV) qui a lieu



le samedi matin tous les quinze jours salle de la bascule, pour un apprentissage de l'outil informatique.

La P'tite Boutique (20 place du château à Le Grand Lemps) est ouverte tous les matins. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez à venir nous rencontrer. Un bon accueil vous sera réservé.

Vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus de renseignements, prenez contact avec Nicole au 07 67 59 03 47.



LA FABRIQUE CITOYENNE BIÈVRE EST

Vous avez peut être aperçu des gens sous le préau de la salle des fêtes sur le parvis de la mairie le vendredi soir : il s'agit des Paniers Apprelans qui ont repris une nouvelle saison. Des paniers de légumes de 15 et 20€ avec option oeufs, pain et miel sont distribués directement du producteur (la ferme Le jardin du tournesol au Pin) chaque semaine. Un exemple concret de circuit court.

C'était d'ailleurs le thème de la table ronde organisée par La Fabrique le 5 juillet, avec le soutien de la CCBE qui a pour objectif de partager un diagnostic et d'identifier des projets pour les soutenir.

L'hôtel à insectes commandé par la mairie à l'est du village a été terminé avec l'ajout d'un panneau



pédagogique offert par La Fabrique, inauguré le 8 juin juste avant le pot annuel de l'association au jardin partagé de la Cure.

Contact :
lafabriquecitoyenne.bievreest@gmail.com



YOGA, REPRISE LE 9 SEPTEMBRE



La journée internationale du yoga, qui s'est déroulée le samedi 22 juin dans la cour de la salle du Rivier, a été un moment convivial pour tous les participants. De nouvelles pratiques, comme le yoga du visage, ont pu être découvertes. Des échanges intéressants ont eu lieu avec les intervenants du bien être avec notamment des conférences. Le bain de gong, proposé en fin d'après-midi, a été fortement apprécié par une trentaine de personnes.

Les professeurs, Sophie et Anne, vous accueilleront à partir du lundi 9 septembre sur plusieurs créneaux horaires du lundi au jeudi pour votre séance de hatha yoga à Apprieu, Charavines ou La Murette. Les préinscriptions sont ouvertes à partir de mi-août par téléphone ou mail avec toujours un cours d'essai offert.

Venez nous rendre visite le vendredi 6 septembre au forum des associations.

**Association YACA,
yogapprieu@gmail.com
ou 06-28-13-17-77**



NOUVEAU ! DES ATELIERS D'ACRYLIQUE ET AQUARELLE POUR TOUS



ATELIER d'ANLOR
Exploration artistique

Soutenue par Art'Priou et les Apprelans, je propose de partager mes connaissances à travers la technique et la magie des couleurs, pour vous offrir un moment de bien-être et de reconnexion à soi. Mon médium de prédilection est l'acrylique : modernité et rapidité d'exécution, collage, pochoir... Et pour sa délicatesse : l'aquarelle, en carnet et en étude : Un univers passionnant où la caresse du pinceau s'amuse avec l'eau et les couleurs. D'autres techniques pourront être abordées, bien évidemment.

Les ateliers sont proposés avec des formules diverses pour correspondre à vos envies et vos dispositions.

Pour en savoir plus, contactez-moi ou bien rendez-vous au forum des associations d'Ap-priou :
atelierd'anlor38@gmail.com
ou au 06 10 70 62 98.



La saison 2023-2024 touche à sa fin et le repos pour tous sera amplement mérité car... quelle saison !

En effet, le club ne peut que se féliciter des résultats sportifs à la hauteur des attentes des responsables de collectifs (mention spéciale pour l'équipe fanion masculine qui accède à la première division pour la saison prochaine avec 1 défaite, 1 nul et 19 victoires !). Ses manifestations, attendues par tous chaque

année, restent gravées dans les mémoires. Son équipe de bénévoles est toujours investie et force de proposition.

L'assemblée générale qui clôture l'année et dresse les différents bilans s'est tenue le 28/06. Avant cela, les dirigeants du club ont invité leurs sponsors et mécènes à une soirée dédiée afin de les remercier de leur présence et leur fidélité sans faille.

Pour rappel le HBTF, c'est 242 licenciés, 14 collectifs et ce dès 3 ans, alors n'hésitez plus, rejoignez l'aventure !

Pour nous suivre sur les réseaux :
@handbievreterresfroides
et www.hbtff.fr



LA MUSIQUE DES TERRES-FROIDES TRÈS ACTIVE

La saison musicale de l'harmonie des Terres-Froides s'est terminée avec le conte musical « Il suffirait d'une goutte » sur le thème de l'écologie, le 8 juin à Le Grand-Lemps et le 15 juin à la Grange Dimière à Le Pin. C'est le résultat de 6 mois de travail en répétition pour vous présenter cette belle histoire écrite par quelques musiciens et magnifiée par un beau programme musical !!

C'est ensuite avec la musique festive de l'orchestre d'animation « Débandade » que les musiciens sont présents sur le secteur cet été : Fête de la musique à Charavines le vendredi 21 juin, et double animation lors de la fêria de Pajay samedi 6 juillet, sans oublier leur présence, plus traditionnelle, à la cérémonie du 12 juillet à Colombe.

Les musiciens vous donnent ensuite rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison riche en notes de musique. Bel été à tous !



LE LCA FOOT 38 À LA FÊTE !



La saison de championnat vient de s'achever pour nos équipes à 11 marquée par des résultats exceptionnels : fanion (1^{er} place du championnat) pour nos **U17 A** (D2), **U17 B** (D3) ainsi que pour nos seniors A qui accèdent à la 2^e division de district. L'école de foot a également porté les valeurs du club à travers le département : jeu, esprit d'équipe, compétition, performance, ...

Fort de ces excellents résultats d'ensemble, **le club** se projette déjà avec optimisme vers la prochaine année sportive et **recherche** - en vue de créer de nouvelles équipes dont une **équipe U20 masculine** et une **équipe U14/U18 féminine** - **des joueurs et joueuses** toutes catégories confondues pour compléter ses effectifs, **ainsi que 2 ou 3 éducateurs** comme de **nouveaux membres actifs** pour compléter la solide équipe en place.

Afin d'atteindre ses objectifs le LCA Foot 38 aura plus que jamais besoin de vous tous ! **Avant de nous rejoindre, retrouvez-nous** lors de nos matchs et entraînements ou à toute heure sur www.lca-foot38.fr.

Vive le LCA, vive le Foot !

PAROISSE NOTRE DAME DE MILIN



Ce dimanche 2 juin, Amarande, Bastien, Coralie, Lisendro, Romane et Tiana ont fait leur 1^{er} communion à l'église Saint Pierre Saint Paul d'Apprieu lors de la messe dominicale.

Les catéchistes, Paula, Julie et Angélique les ont accompagnés tout au long de l'année.

À la sortie de la messe, Tiana témoigne : « Je voulais ren-

trer dans la vie de Dieu. »

Les parents de Romane, Bruno et Céline, ont accompagné leur fille dans cette démarche. « Nous souhaitons que notre fille suive le chemin que nous avons eu nous-mêmes. »

Claire, la maman de Bastien, remercie l'équipe des catéchistes, le père Bertholin et le diacre, Jean-Claude Demule.

Julie, accompagnatrice, nous dit : « je suis en joie d'accompagner ces enfants pour qu'ils avancent sur le chemin de la foi. »

La paroisse Notre Dame de Milin est heureuse d'accueillir ces jeunes qui nous rappellent que l'église est bien vivante. Nous continuerons d'être à leur écoute ainsi que leur famille.



Lors de notre 56^e AG du 8 juin, nous avons présenté un bilan très positif de notre année 2023 : 157 bénéficiaires, 2 nouvelles bénévoles et de belles animations : repas partagé, après-midi chansons, soirée théâtre, divers forums d'association et d'emploi et vente de calendriers agrémentent notre année. Salariées et bénévoles se rencontrent régulièrement pour échanger sur les bénéficiaires mais aussi sur le quotidien. Des moments toujours appréciés. Notre local s'est refait une beauté avec une nouvelle devanture. Merci à la commune d'Apprieu pour les subventions qu'elle nous verse.

À la rentrée, nous vous retrouverons à différentes occasions pour vous présenter nos services, ouverts à tous : entretien du logement, accompagnement divers, aide au repas ou à la toilette, garde d'enfant, transport...

Contact : Justine, au local d'Apprieu ou par téléphone : 04 76 31 38 29.

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : Admr Apprieu St Blaise





L'association Solid'R Europe peaufine les derniers détails de sa préparation pour être fin prête pour le grand départ de l'Europ'Raid le 3 août prochain depuis Belfort.

Si vous souhaitez nous apporter votre soutien, voici l'adresse de notre cagnotte en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/solid-r-europe/formulaires/2>

Objectif : apporter 70 kg de fournitures scolaires, produits d'hygiène et articles de sport aux enfants en Bosnie, ou en Albanie ou en Macédoine ou en Bulgarie. L'association porte le n°10 et son avancée pourra être suivie tout au long du raid sur le site <https://europ RAID.fr> (il suffira de renseigner le n°10 dans la géolocalisation). L'équipage emportera 80 kg de fournitures et un peu plus de 5 kg de denrées alimentaires pour les Restos du Cœur en France (don le jour du pré-départ).

Les 3 membres d'équipage, de gauche à droite, sont Anne-Lise, Christian et Pascal.



Don de sang et de plasma, défendons notre éthique française !



À Bourg en Bresse, nous étions 1200 participants au congrès national organisé par la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles (2850 associations).

Le don restera **un acte bénévole, responsable, anonyme, volontaire, sans profit. C'est un gage de qualité et de sécurité pour les donneurs et receivers.**

Dès 2025, le besoin de plasma va augmenter à l'ouverture de l'usine d'Arras, fleuron de la technologie en matière de production de médicaments à base de plasma. Les donneurs seront au RDV au côté de l'EFS (Etablissement Français du Sang en charge des collectes de sang, de plasma, et de plaquettes) et du LFB (Laboratoire Français du fractionnement et des Biotechnologies).

L'enjeu est de taille car il s'agit de **devenir autosuffisant en France.** Les malades comptent sur nous !



Au plaisir de vous accueillir, Roland RIOUX.

Prochaine collecte le 16 septembre à la Grange Buisnière.
RDV : <http://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/105171/sang>
N'hésitez pas à donner votre sang sur votre lieu de vacances !

A.C.C.A APPRIEU



L'AG s'est tenue le 7 mai en présence de Monsieur le Maire et sous la dernière présidence de Monsieur Arthur De Castro. L'occasion de faire le point sur l'année écoulée, sans problème particulier. Compte rendu moral et financier, règlement intérieur, gestion du gibier avec un bon prélèvement de 31 sangliers, animal qui occasionne beaucoup de dégâts dans les prairies, cultures et ainsi que de nombreux prédateurs qui s'attaquent souvent aux animaux des poulaillers domestiques.

L'élection d'un nouveau CA dont les 6 membres ont été élus pour 3 ans : M. Joris Novelli, président ; M. Loïc Fevre, vice président ; M. Vincent Rey-Tinat, secrétaire ; M. Dimitri Phountoucos, secrétaire adjoint ; M. Pascal Trouilloud, trésorier ; M. Guy Anselme, trésorier adjoint.

Contact : M. Joris Novelli
06 88 23 93 04
Mail : accaapprieu38@gmail.com



BEAU SUCCÈS POUR LE PUCIER

Le 2 juin s'est tenu la deuxième édition du pucier de l'école privée St Pierre.

Malgré une météo capricieuse et de nombreux rebondissements de dernière minute, l'équipe n'a rien lâché et l'événement s'est déroulé avec succès. Plus de 600 visiteurs sont venus rencontrer nos 29 exposants et leurs 50 tables de produits en tout genre. Merci à tous ceux qui nous ont apporté leur aide pour organiser cet événement.

Merci à notre traiteur « Maison Gaia » qui s'est lancé à l'aveugle dans cette aventure avec nous et qui grâce à l'accueil que vous lui avez réservé remplira avec plaisir. Merci aussi aux commerçants qui ont accepté de nous offrir des lots pour notre tombola et félicitations à nos nombreux gagnants.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'an prochain.



ÉTAT CIVIL



MARIAGE

ROGNONI Axelle et RODRIGUES Christophe : 13 avril 2024

SUAREZ Valérie et DELSART Cyrille : 11 mai 2024

BRUN Joëlle et TORCOL Xavier : 25 mai 2024



NAISSANCES

DURAND Olympe : 10 mars 2024

PEREIRA Lorencio : 9 mai 2024



PACS

ANTOMARCHI Yoann et DE MACEDO Manon : 23 mars 2024

BONNET-GROS Nicolas et PIOTIN Laura : 19 avril 2024

ROUZIER Alexis et GILLIN Marine : 25 mai 2024



ILS NOUS ONT QUITTÉS

BULLIARD Philippe : 5 janvier 2024



JUILLET

6	TFB	Entrainement/Match - 17h30/23h	L'Envol
7	Municipalité	Élections législatives - 8h/18h	Salle des fêtes et salle du Rivier
13	Comité des Fêtes	Fête du 13 juillet - 18h30/1h	Complexe sportif

AOÛT

4	ACCA	Cartes de chasse - 8h30/12h	Salle des Tisserands
18-30	TFB	Stage - 8h30/17h30	L'Envol
31	TFB	Match de GALA - 10h à minuit	L'Envol

SEPTEMBRE

1	TFB	Tournoi U15 - 8h/20h	L'Envol
1	La Boule Joyeuse	But d'Honneur - Journée	Boulodrome et Club House
4 et 7	Art'prieu	Dépôt des œuvres (voir P10) - 10h30/12h	Mairie
6	Municipalité	Forum des associations - 17h/20h	Gymnase Paul Croce
7	Amicale du Rivier	Repas champêtre - 12h	Salle du Rivier
7	TFB	Match de GALA - 13h/minuit	L'Envol
8	Art'Prieu	Balade croquis - 9h/13h	Parvis mairie
8	TFB	Tournoi U15 - 8h/20h	L'Envol
16	Amicale des donneurs de sang	Collecte de septembre - 16h/19h30	Salle des Tisserands
18	ADMR	Spectacle Adhérents - 14h/17h	Salle du Rivier
19	Sou des écoles	AG - 20h30	Salle de la Bascule
19	FNACA	Réunion départementale - 10h/13h	Salle des Tisserands
28	Le Monde de Kévin	Loto 2024 - Soirée	Salle des Forgerons
28	Municipalité	Journée prévention - 13h30/17h30	Complexe sportif

OCTOBRE

4	Muzik'App	AG	Salle des Tisserands
6	VBCA	Tournoi	L'Envol
12/13	Comité des fêtes	Fête d'Automne - Journée	Place Buisnière/salle des Tisserands
19/20	Art'prieu	Rencontre des Carnettistes - Journée	Grange Buisnière et médiathèque
20	VBCA	Spectacle Théâtre - Soirée	Salle des Fêtes
Du 21 au 25	LCA FOOT 38	Stage - 8h30/17h	Complexe sportif
26	Le Baobab de Pagouda	Soirée dansante - Soirée	Salle des Forgerons
27	Amicale du Rivier	Repas d'automne - 12h	Salle du Rivier

Merci de respecter les gestes barrières en présence de personnes fragilisées ou immunodéprimées.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1850 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : www.oliviersalvaia.fr

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / accueil@apprieu.fr

Distribution : Mairie d'Apprieu - Site internet : www.apprieu.fr

